



CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2025
PROJET DE DÉLIBÉRATION

Objet Rénovation des tribunes et mise en conformité du terrain de rugby

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE

La commune de Saint-Junien dispose d'un terrain d'honneur rugby qui n'est plus aux normes fédérales actuelles. De plus, la toiture des tribunes sud de cet équipement est vétuste et présente de nombreuses fuites.

Il est proposé de réaliser ces travaux de rénovation et de solliciter l'aide de l'Etat au titre de la DETR 2026, ainsi que le soutien du Département de la Haute-Vienne.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique.

INCIDENCES BUDGÉTAIRES

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	112 222,21 €	
Recettes	84 166,66 €	
Total	28 055,55 €	

RAPPORT

Exposé des motifs

Le terrain honneur de rugby de Saint-Junien, construit dans les années 1960, nécessite aujourd'hui une mise aux normes afin de répondre aux exigences de la Fédération Française de Rugby.

Le projet prévoit donc l'installation d'une main courante sur l'intégralité du pourtour du terrain. Cette mise en conformité garantira la sécurité des joueurs, des officiels et du public, tout en permettant au club d'accueillir des compétitions de niveaux supérieurs dans de bonnes conditions.

Par ailleurs, la tribune sud du stade présente aujourd'hui une toiture vieillissante, avec de nombreuses fuites qui ne répondent plus à sa vocation de tribune couverte. Le projet inclut donc la réfection complète de cette toiture, afin d'assurer confort et protection aux spectateurs.

Ainsi, cette opération de rénovation poursuit un double objectif : mettre aux normes les installations sportives pour soutenir l'ambition sportive du club et améliorer les conditions d'accueil pour l'ensemble des usagers du stade.

Des créneaux d'utilisation de l'équipement au profit des collégiens du secteur, dans le cadre des heures dédiées à l'enseignement, seront mis en place, sous forme de mise à disposition à titre gracieux.

DÉCISION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le budget de la Ville de Saint-Junien

Vu le Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique signé le 4 janvier 2022

Considérant le projet de rénovation du terrain d'honneur rugby, pour un montant de 112 222,21 € HT

Considérant la circulaire DETR/DSIL 2026 en date du 13 octobre 2025.

Il est proposé au conseil municipal de valider le plan de financement prévisionnel suivant, concernant le projet de rénovation du terrain d'honneur rugby et les demandes de subventions correspondantes :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant	
Fourniture et pose de main courante et portails	29 042,21 €	DETR	67 333,33 €	60%
		Département Haute-Vienne	16 833,33 €	15%
Remplacement de la couverture des tribunes	70 670,00 €	Commune de Saint-Junien	28 055,55 €	25%
Désamiantage de la toiture	12 510,00 €			
TOTAL	112 222,21 €	TOTAL	112 222,21 €	100,00%

Le Conseil municipal, après délibération,

- APPROUVE le plan de financement du projet de rénovation du terrain d'honneur rugby
- AUTORISE le Maire à solliciter la DETR 2026 auprès de la Préfecture de la Haute-Vienne et le soutien du Département de la Haute-Vienne
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout acte pouvant se rattacher à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre Le Maire et le Secrétaire de séance.

Adoptée à l'unanimité	:
Adoptée à la majorité	:
Abstention	:
Contre	:

Le Maire de Saint-Junien
Hervé Beaudet

Le Secrétaire,